

### Tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024

#### Pour l'entreprise

##### Adhésion collective et obligatoire pour le salarié

La cotisation «salarié» est répartie à hauteur de 50 % pour l'employeur et 50 % pour le salarié et est prélevée sur le bulletin de salaire.

Salarié	
Régime Général	37,76 €
Régime Alsace-Moselle	21,51 €
Régime Agricole	35,20 €
Régime Agricole Alsace-Moselle	19,32 €

#### Pour le salarié et ses ayants droit

##### Adhésion individuelle facultative en complément du régime de base

La cotisation est appelée mensuellement sur le compte bancaire du salarié.

	Délice	Exquise	Suprême
<b>Options salarié</b>			
Régime Général / Régime Alsace Moselle	10,55 €	31,43 €	47,25 €
Régime Agricole Général / Alsace Moselle	10,02 €	29,85 €	44,10 €

	Classique		Délice		Exquise		Suprême	
	Adulte	Enfant <sup>(1)</sup>	Adulte	Enfant <sup>(1)</sup>	Adulte	Enfant <sup>(1)</sup>	Adulte	Enfant <sup>(1)</sup>
<b>Options ayants droit</b>								
Régime Général	48,40 €	28,12 €	+ 13,58 €	+ 7,10 €	+ 40,46 €	+ 21,16 €	+ 60,83 €	+ 31,81 €
Régime Alsace-Moselle	25,14 €	15,14 €						
Régime Agricole	43,52 €	26,77 €	+ 12,89 €	+ 6,74 €	+ 37,92 €	+ 19,83 €	+ 56,78 €	+ 29,69 €
Régime Agricole Alsace-Moselle	24,06 €	15,14 €						

(1) La gratuité est appliquée à partir du 3<sup>e</sup> enfant.

Vous souhaitez améliorer le niveau des garanties dans votre entreprise, ou étendre les garanties aux ayants droit de vos salariés, nos conseillers vous accompagnent dans la construction de vos garanties personnalisées.

#### Pour les anciens salariés

La cotisation est appelée mensuellement sur le compte bancaire du salarié.

Loi Evin	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année
Régime Général	37,76 €	47,20 €	56,64 €
Régime Alsace-Moselle	21,51 €	26,89 €	32,26 €
Régime Agricole	35,20 €	44,00 €	52,79 €
Régime Agricole Alsace-Moselle	19,32 €	24,15 €	28,98 €

	Délice			Exquise			Suprême		
	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année
Régime Général									
Régime Alsace-Moselle									
Régime Agricole	10,86 €	13,57 €	16,29 €	32,37 €	40,46 €	48,56 €	47,25 €	59,04 €	70,88 €
Régime Agricole Alsace-Moselle									

### Pour les ayants droit de l'ancien salarié

	Classique		Délice		Exquise		Suprême	
	Adulte	Enfant <sup>(1)</sup>	Adulte	Enfant <sup>(1)</sup>	Adulte	Enfant <sup>(1)</sup>	Adulte	Enfant <sup>(1)</sup>
Régime Général	62,59 €	28,12 €						
Régime Alsace-Moselle	36,36 €	15,14 €	+ 11,88 €	+ 7,99 €	+ 36,38 €	+ 24,75 €	+ 56,25 €	+ 27,50 €
Régime Agricole	58,40 €	26,77 €						
Régime Agricole Alsace-Moselle	21,37 €	8,90 €						

(1) La gratuité est appliquée à partir du 3<sup>e</sup> enfant.